



## BULLETIN D'INSCRIPTION 2022

A retourner complété par mail : [inscription@santeformation.org](mailto:inscription@santeformation.org)  
Les inscriptions sont validées à la réception de votre règlement.

NOM : _____ Prénom : _____ Profession : _____ Adresse : _____ _____	<b>Vous vous inscrivez à la formation en tant que :</b> <input type="radio"/> Libéral <input type="radio"/> Salarié Nom de l'employeur : _____ Adresse : _____ _____
@ : _____ ] : _____	@ resp formation : _____ <input type="radio"/> Autre : _____

Intitulé	Lieu	Date	Prix
Outils numériques pour enfants DYS			380€
Bilan informatique en Ergothérapie			160€
Mind Mapping			380€
Méthode et mise en place de l'ordinateur en classe			380€
TPS1			380€
TPS2			430€
TPS3			380€
TPS4			380€
TPS 0-5 ans			430€
TPS autisme			380€
Accompagnement de l'enfant autiste (e-learning)			250€
Guider les enfants autistes dans les habiletés sociales			380€
TEACCH			
Vineland -II (e-learning)			250€
Evaluation des 0-5 ans en ergothérapie			
Réflexes Archaiques			380€
Troubles du calcul			510€
Troubles de l'oralité alimentaire			430€
MCRO			450€
TDC (dyspraxie)			
La motricité fine (e-learning)			690€
L'écriture en ergothérapie (e-learning)			750€
Objectifs SMART (e-learning)			250€
Le partenariat parental en Ergo			380€
Paralysie cérébrale, N1			380€
Paralysie cérébrale, N2			380€
Paralysie cérébrale, N3			380€
			<b>Total :</b>

Je certifie être ergothérapeute ou inscrire une personne titulaire du DE d'ergothérapeute.

Je reconnais avoir pris connaissance et approuver les conditions générales de vente inscrites au verso.

Signature :

**Santé Formation** – ZA du croissant – 58 rue de Sercq – 50380 SAINT PAIR sur MER

[www.manche-santeformation.fr](http://www.manche-santeformation.fr) – 06.83.03.24.86

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 25 50 010 1850 auprès du Préfet de Basse Normandie.

N° DATADOCK : 0050262 - N°SIRET : 513 248 674 000 48

V2-10/01/2022



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Stagiaire : personne physique qui participe à une formation.

Client : personne physique ou morale qui inscrit un stagiaire ou passe commande d'une formation.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par Santé Formation. Le fait de s'inscrire à une formation implique l'adhésion entière et sans réserve aux conditions générales de vente.

Modalités d'inscription : Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée en fonction des places disponibles. Elles sont validées à la réception du règlement par chèque ou virement bancaire. Les chèques sont encaissés 1 semaine avant le premier jour de formation. Les virements bancaires doivent être réalisés 45 jours avant le premier jour de formation.

Seuls les établissements sont autorisés à régler la prestation après la formation, à la réception de la facture.

Les chèques sont à mettre à l'ordre de *Santé Formation* est envoyé à Aurélie CLEREMBAUX, ZA du croissant, 58 rue de Sercq, 50380 SAINT PAIR sur MER.

Les virements sont à faire sur IBAN : **FR26 3000 2064 3400 0007 0503 S32**, le nom et le lieu de la formation doivent être mentionnés dans l'intitulé du virement.

Une convention de formation est établie. Elle est adressée 1 mois avant le début de formation.

Modalités de formation : Les lieux, dates et programmes de formation sont accessibles et téléchargeables sur le site. A l'issue de la formation, le client reçoit l'attestation de présence du stagiaire et sa facture.

Modalités d'annulation :

- ✦ De la part de Santé Formation : En fonction du nombre d'inscrit et/ou en cas d'empêchement du formateur, Santé Formation peut être amené à reporter ou annuler une session, au plus tard 3 semaines avant sa programmation. En cas de force majeure, notamment impossibilité du formateur d'assurer la formation, le client est prévenu dans les meilleurs délais. Un mail d'information est adressé au client. En cas de report de dates, le client peut annuler son inscription et son règlement sera détruit ou remboursé. En cas d'annulation, le client reçoit le remboursement des frais d'inscription. Dans les 2 cas, aucune demande d'indemnité ne pourra être faite pour dédommager d'autres frais engagés (déplacement, logement, ...).
- ✦ De la part du stagiaire : Toute annulation de la part du client doit se faire par mail avec accusé de réception. Cette annulation est sans frais lorsqu'elle intervient 30 jours ou plus avant le début de la formation. Les annulations comprises entre 29 jours et 10 jours avant la formation donnent droit à un remboursement de 50% des frais de formation. Les annulations qui ont lieu 9 jours ou moins avant la formation ne seront pas remboursées. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation pour un cas de force majeure, dûment reconnue (justificatif), il prévient Santé Formation qui procédera au remboursement.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur : Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction et/ou leur diffusion, totale ou partielle, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'auteur. Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou produire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation de formations.

Les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Santé Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

**Santé Formation** – ZA du croissant – 58 rue de Sercq – 50380 SAINT PAIR sur MER

[www.manche-santeformation.fr](http://www.manche-santeformation.fr) – 06.83.03.24.86

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 25 50 010 1850 auprès du Préfet de Basse Normandie.

N° DATADOCK : 0050262 - N°SIRET : 513 248 674 000 48

V2-10/01/2022